

## Vue bloc du programme des cours

Or Th Pr Au Cr

### Bloc 1 du programme de l'année

#### Cours obligatoires

MCER0033-1	<i>Cours de neuropédiatrie</i> - COLLÉGIALITÉ	150	-	-	<b>30</b>
MSTG9006-1	<i>Stages cliniques et exercices cliniques dirigés</i> - COLLÉGIALITÉ	-	-	-	<b>30</b>

La première année de stage sera consacrée :

- \* pour les médecins spécialistes en neurologie, à la pédiatrie y compris la néonatalogie, orientée vers la neurologie pédiatrique
- \* pour les médecins spécialistes en pédiatrie, à la neurologie y compris la neurophysiologie, orientée vers la neurologie pédiatrique

### Bloc 2 du programme de l'année

#### Cours obligatoires

MCER0033-2	<i>Cours de neuropédiatrie</i> - COLLÉGIALITÉ	150	-	-	<b>30</b>
MSTG9006-2	<i>Stages cliniques et exercices cliniques dirigés</i> - COLLÉGIALITÉ	-	-	-	<b>30</b>

La deuxième année de stage, pour les deux spécialités concernées, sera consacrée à la neurologie pédiatrique.